



Rapport moral et d'activités 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE SAMEDI 8 JUIN 2024

Sommaire

Rappel des perspectives 2023

Introduction

Activités de la garderie fédérale

Activités de la brigade d'éco-gardes

Adhésions (cartes de pêche)

Les pêches électriques et autres prestations

Les ateliers pêche nature et les aires terrestres éducatives

Gestion de l'espace naturel sensible de Cap Blanc

Représentation de la Fédération aux différentes réunions

Les opérations de repeuplement en truites Arc-en-ciel

Les partenariats financiers

Les actions de communication

Mouvements du personnel et accueil de stagiaires

Visite du Président et du Trésorier de la FNPF

Actions de démantèlement des barrages sur la Rivière Saint-Jean

Etude sur les Poissons Plats de La Réunion (Kuhlia sp) 2023 - 2025

Perspectives 2024

Rappel des perspectives 2023

- ☞ Présenter l'étude truite au CSRPN et CNPN ✗
- ☞ Lancer l'étude sur le poisson plat : distribution et reproduction ✓
- ☞ Accueil du Président et du Trésorier de la FNPF ✓
- ☞ Augmenter les efforts de police de la pêche sur les zones de pêche de bichique ✓
- ☞ Augmenter le nombre d'APN et assurer le suivi des 2 ATE ✓
- ☞ Solliciter la Région Réunion pour un partenariat financier ✓ *(mais pas de retour)*
- ☞ Rencontrer les élus :
 - de la CIVIS pour la pérennisation de la Brigade d'éco-garde de la Rivière Saint-Etienne ✗
 - de la CASUD dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de traitement des crues de la Rivière des Remparts ✗
 - de la CINOR pour la mise en place d'une convention de partenariat dans le cadre de la GEMAPI ✓



Introduction

L'année 2023 a été marquée par la venue du Président et du Trésorier Général de la FNPF, M. Claude ROUSTAN et M. Gérard GUILLAUD. Durant cette visite, la Fédération a pu leur faire découvrir quelques actions importantes menées par les AAPPMA et la Fédération.

En 2023, nous avons également lancé l'étude sur le Poisson Plat afin de connaître la distribution à l'échelle de l'île de cette espèce et améliorer la connaissance sur sa reproduction.

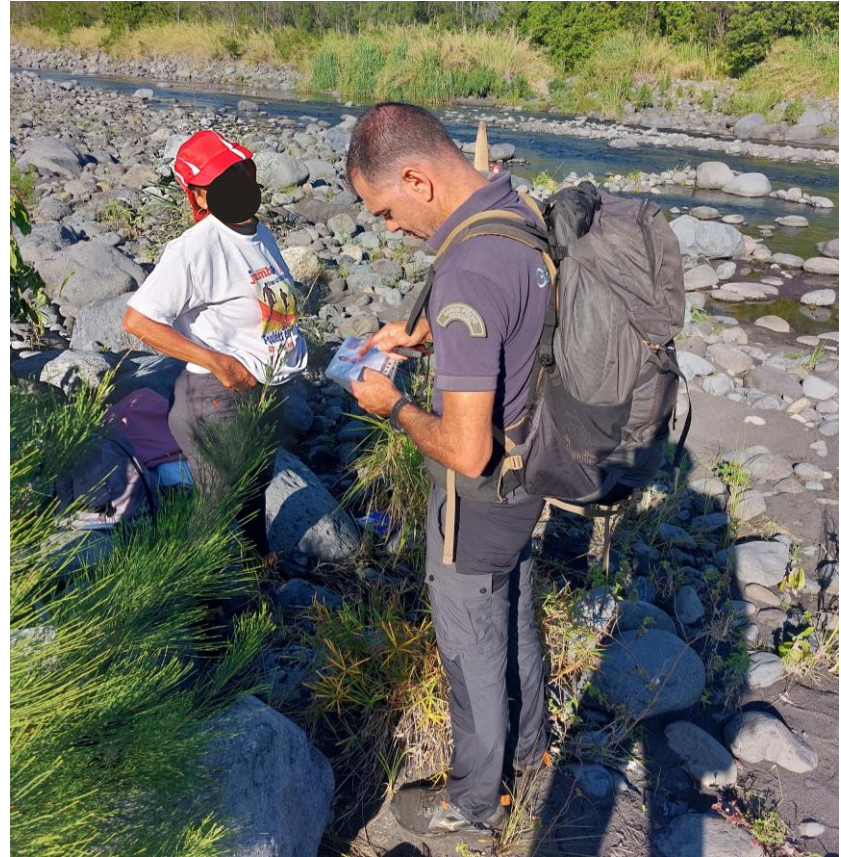
Sur les autres actions de la Fédération : surveillance des cours d'eau, animation pêche électrique de sauvegarde, l'activité a également été très soutenue en cette année 2023. On observe une augmentation des actions de surveillance des cours d'eau par rapport à l'année 2022, ainsi qu'une augmentation des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la préservation de la biodiversité aquatique.

La Fédération a également été choisie avec OCEA Consult' pour la réalisation du réseau piscicole par l'Office de l'eau de La Réunion.

Activités de la garderie fédérale

Les gardes-pêche de la Fédération ont pour mission principale la surveillance des cours d'eau et plans d'eau du département de La Réunion : missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès des usagers (riverains, touristes, pratiquants d'activités sportives, agriculteurs, etc.) et de lutte contre le braconnage à travers les actions de police de la pêche.

Toutefois, les gardes-pêche participent également aux activités de la cellule technique (pêches électriques de sauvegarde et d'inventaire, études diverses, rempoissonnements, contrôles des panneaux EDF liés à la sûreté hydraulique, etc.).



Missions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2023

Ce sont au total **126 jours** de missions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau qui ont été réalisées en 2023 (contre 122 jours en 2022).

6 PV ont été réalisés verbalisant 8 personnes.

Pêcheurs contrôlés en situation de pêche licite

61
👍

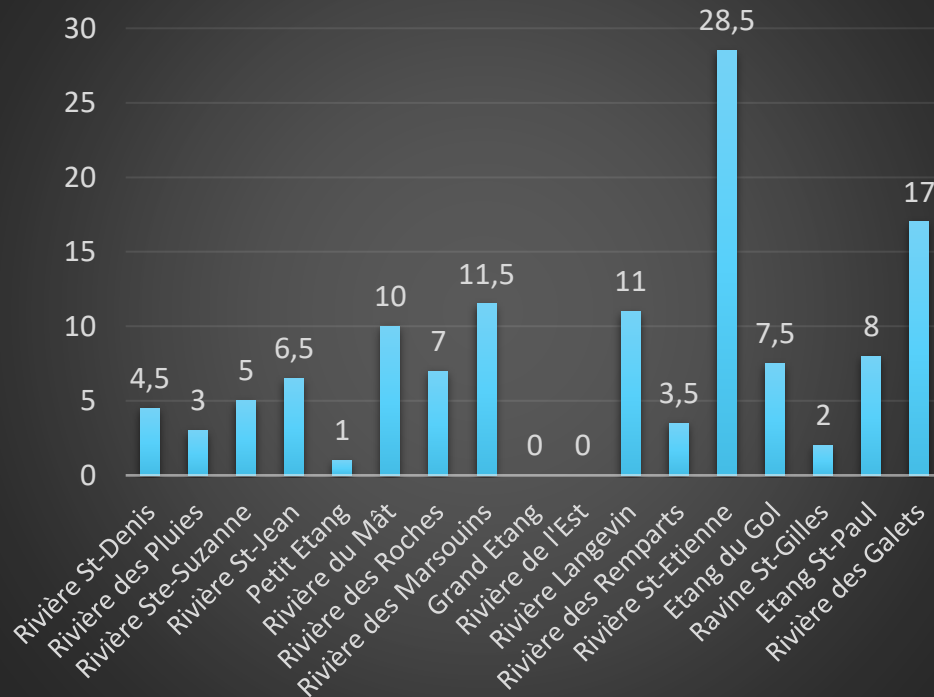
Pêcheurs contrôlés en situation de pêche illicite

90
👎

8 faits de pêche illicite ont également été relevés sans que le ou les auteurs ne soient identifiés.

Aussi, lors de ces contrôles, **les gardes-pêche ont pu sensibiliser 873 personnes à la préservation du milieu aquatique** (touristes, pique-niqueurs, campeurs, pratiquants d'activités sportives, lavage de voiture, pompage d'eau en rivière, etc.).

Répartition des actions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2023



Activités de la brigade d'éco-gardes

(Financement : Conseil Départemental de La Réunion et CIVIS)

La mise en place de la Brigade d'éco-gardes de la Rivière Saint-Etienne s'inscrit dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux du barrage du Bras de la Plaine ainsi que la compétence GEMAPI* de la CIVIS pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité aquatique de la partie basse de la Rivière Saint-Etienne.

Elle est portée par la Fédération des AAPPMA de La Réunion et financée par le Conseil Départemental et la CIVIS pour une durée de 3 ans.

Cette brigade est composée en 2023 de 3 agents à plein temps.

***GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.



Les principales missions de la Brigade :

1

- Sensibiliser les usagers sur les enjeux de préservation de la faune aquatique, de l'avifaune et de la flore.

2

- Sensibiliser les usagers des cours d'eau, notamment les pêcheurs, sur la réglementation en vigueur et des pratiques de pêche respectueuses du milieu naturel notamment la pêche des bichiques.

3

- Assurer la surveillance du milieu aquatique et le contrôle de la pêche en vue de lutter contre le braconnage et les pratiques illégales en coordination avec les services en charge de la police de l'environnement.

Durant l'année 2023, la brigade d'éco-garde a travaillé 195 jours et a sensibilisé 3 190 personnes et vu 3 208 personnes en rivière. Le site le plus fréquenté étant le Bras de la Plaine, notamment le secteur compris entre la passerelle et le barrage, et l'activité principale observée étant la randonnée.

Les actions de la brigade sont ciblées sur les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, ainsi que certains jours fériés pour des raisons de fréquentation du site et tiennent compte des secteurs prioritaires définis par les financeurs.

Total personnes sensibilisées	Total personnes vues	Total nombre de personnes
3 190	3 208	6 398

Adhésions (cartes de pêche)

Les cartes de pêche sont délivrées par le biais :

- du site grand public www.cartedepeche.fr,
- des AAPPMA depuis leur compte dépositaire,
- des revendeurs rattachés aux différentes AAPPMA et disposant également d'un compte dépositaire.

La Fédération est en charge de la création et du suivi des comptes dépositaires. Elle perçoit le reversement par la FNPF de la part Fédération, AAPPMA, ADAPAEF, Office de l'eau (RMA) et Club Halieutique qu'elle reverse à qui de droit.



Cartes de pêche délivrées au niveau départemental en 2023

CPMA Personne majeure*	CPMA Découverte femme	CPMA Personne mineure	Cartes Découverte moins de 12 ans	CPMA Hebdomadaire	CPMA Journalière	Carte membre majeur ADAPAEF
968 (-91)	126 (+25)	139 (+20)	181 (+12)	6 (-4)	200 (+58)	77 (+77)

* : Carte interfédérale Personne Majeure + Carte Personne majeure classique + carte Personne majeure « offre d'automne »



Au total **1 697 cartes de pêche** ont été délivrées sur l'ensemble du département en **2023**, toutes catégories confondues, contre 1 600 en 2022.



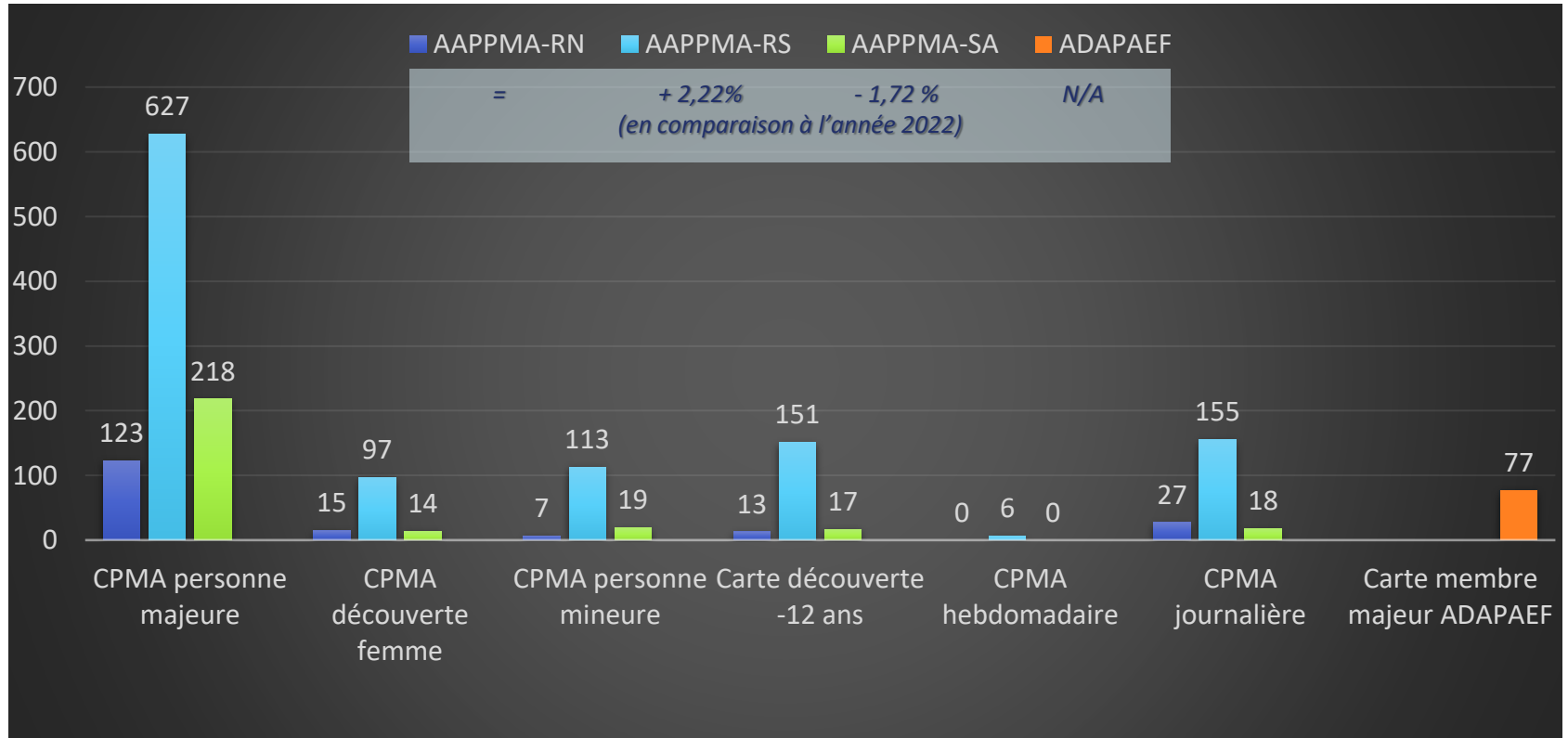
Nous pouvons donc constater une **augmentation du nombre total de cartes délivrées en 2023 par rapport à 2022** de l'ordre de 97 cartes toutes catégories confondues ($\approx +6\%$).



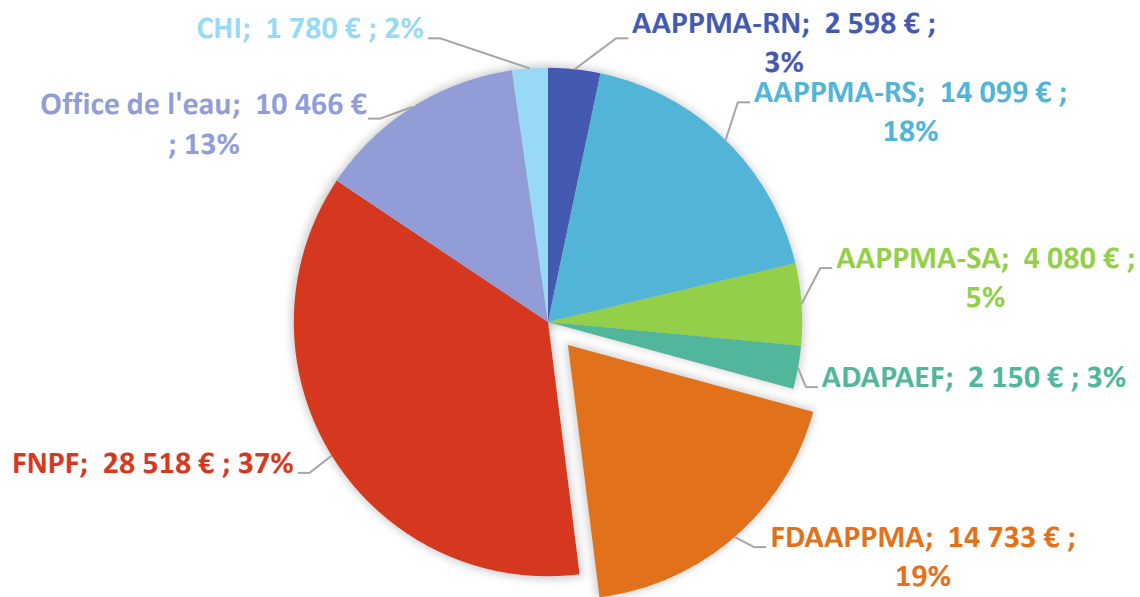
Toutefois, **le nombre de cartes CPMA Personne majeure* connaît encore une forte diminution cette année** : -91 cartes (contre -53 en 2022).

Sur les cartes Personne majeure *classique* nous enregistrons -124 cartes en 2023 (contre -48 en 2022).

Cartes délivrées en 2023 par catégorie et par AAPPMA



Répartition des recettes générées par les cartes de pêche en 2023



Les pêches électriques et autres prestations

Les pêches électriques de sauvegarde sont mises en œuvre lors des travaux en rivière au titre des mesures de réduction d'impact.

La Fédération a réalisé durant l'exercice 2023 :

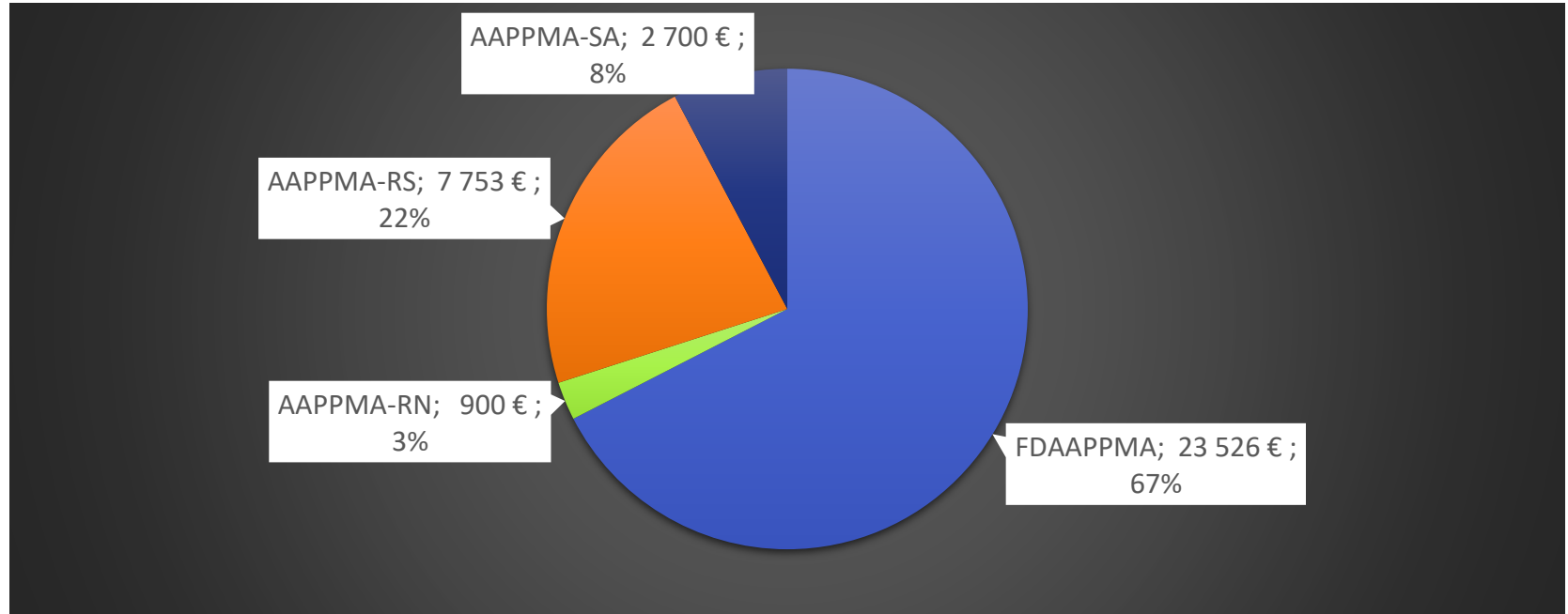
- 34 879 € de recettes dans le cadre des pêches électriques (13 pêches électriques de sauvegarde et 27 pêches électriques de suivi réseau piscicole en partenariat avec OCEA Consult'),
- 16 000 € de recettes pour les autres prestations (sensibilisation à la sureté hydraulique).

Soit un **total de 50 879 € de prestations facturées** contre 118 042 € en 2022 ($\approx -56,9\%$).

Ces interventions ont été réalisées pour : SBTPC-SOGEA, FORINTECH, Mairie de La Possession, l'Office de l'eau, la Région Réunion, EDF Réunion.



Répartition des recettes liées aux prestation de pêche électrique en 2023



La répartition des recettes des pêches électriques est relative à l'intervention de chaque AAPPMA et de la Fédération en termes de personnel : ingénieurs, techniciens, agents, frais de déplacement, restauration et amortissement du matériel.

Les AAPPMA sont généralement sollicitées pour les interventions qui se font sur les secteurs pour lesquels elles disposent de baux de pêche.

Les ateliers pêche nature et les aires terrestres éducatives

Les actions de sensibilisation et d'éducation au respect et à la connaissance de la faune aquatique d'eau douce par le biais des « ateliers pêche nature » est un des axes prioritaires de la Fédération des AAPPMA de La Réunion.

Il s'agit de faire connaître les espèces qui peuplent nos cours d'eau et de leur faire prendre conscience des menaces qui pèsent sur elles et de l'intérêt de préserver cette biodiversité aquatique.

Les actions d'animation dans le cadre des ateliers pêche nature se déclinent en 3 volets :

1. Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques,
2. Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce,
3. Initiation Pêche Nature (IPN).



1

Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques

2 581 personnes ont été sensibilisées à la protection des milieux aquatiques en 2023, dont 2 335 enfants et 246 adultes durant 52 interventions (contre 37 en 2022) par le biais de Cellule Mobile d'Animation ou au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature. 48 étudiants de Lycée Agricole de Saint-Paul ont également été sensibilisés

Nous observons une nette augmentation du nombre d'interventions pédagogiques auprès des jeunes en 2023.

2

Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce

980 personnes ont été sensibilisées à la préservation de la faune aquatique des eaux douces de La Réunion en 2023 sur les manifestations suivantes : Journées portes ouvertes, Fête de la Truite, la marche pour le climat et les 30 du Pays d'Accueil du sud Sauvage

3

Initiation Pêche Nature (IPN)

68 enfants ont pu découvrir le loisir de la pêche de la truite par le biais d'une journée d'Initiation Pêche Nature. Une journée sur l'Étang du Gol avec du collège Jean Lafosse à Saint-Louis et une journée à la Rivière Langevin avec des enfants de l'école primaire de Langevin

Gestion de l'espace naturel sensible de Cap Blanc

(Financement : Conseil Départemental de La Réunion)

Les grandes orientations de la gestion du site de l'ENS des hauts de la Rivière Langevin :

- ☞ Restauration ou préservation de la qualité du site, des paysages et des milieux naturels,
- ☞ Protection de la faune et du milieu aquatique,
- ☞ Définition des modalités d'entretien des berges du cours d'eau et de ses affluents,
- ☞ Ouverture du site au public et organisation d'animations dans des conditions compatibles avec la préservation du site et la sécurité du public accueilli.

La gestion opérationnelle de l'ENS est réalisée par l'AAPPMA-RS avec en 2023 une équipe de 7 personnes, composée d'1 chef d'équipe, de 5 agents d'entretien, et d'1 animateur, soit 2 temps plein et 5 temps partiels.

La Fédération assure la coordination des activités sur l'ENS par le biais d'un demi-poste de conservateur.



Les chiffres liés à l'ENS Langevin en 2023

(Financier : Conseil Départemental de La Réunion)



133 jours

de travail pour les différentes missions (conservation et restauration des formations et espèces, entretien et sécurisation du site, animation et sensibilisation, etc.)

recensées sur le site dont 842 lors des animations et visites guidées, et 4 621 autres (93 % de touristes, randonneurs, bivouaqueurs et pique-niqueurs, et 7 % coureurs, pêcheurs, chasseurs, canyoneurs, etc.)

5 463 personnes



25 kilos

de déchets récupérés, triés et évacués

pour la mise en œuvre des actions en 2023

176 210 euros



Représentation de la Fédération aux différentes réunions

La Fédération a participé en 2023 à diverses réunions avec :

- les instances : Préfecture (CODERST), CA du Parc National, le Comité Eau et Biodiversité (CEB), Commission Gestion des Milieux Aquatiques, Procureurs, audiences, etc.
- les administrations et les collectivités : Sous-préfecture, DEAL, DMSOI, Mairies (St-Joseph, St-Denis, Ste-Suzanne), Parc national, Intercommunalités (CIVIS, TCO, CINOR), la Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Départemental, Région, Office de l'Eau, Réserve Naturelle de l'Etang de Saint-Paul, OFB, Rectorat, etc.
- Les partenaires financiers et techniques: les 3 AAPPMA, ADAPAEF, EDF Réunion, le Pisciculteur de Hell-bourg, OCEA CONSULT', l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, l'INRAE, le Crédit Agricole, Runéo, Région - DRR, SEOR etc.

La représentation de la Fédération à ces réunions est principalement assurée par le Président et le Directeur. Ponctuellement, sur certaines réunions, elle est assurée par les Vice-présidents et certains administrateurs, ainsi que la Chargée de missions sur les réunions techniques.

En interne, la Fédération a tenu les réunions statutaires (deux conseils d'administration et une assemblée générale).

Les opérations de repeuplement en truites Arc-en-ciel

Alevins de 3 à 5 cm - total : 21 300

Le 18/07/2023

- Rivière Fleur Jaune - Salazie : 6 000
- Ravine Camp Pierrot (Grand sable) : 1 800
- Rivière du Mât Trou blanc : 2 000
- Passerelle Ilet à Vidot : 1 500

Le 20/07/2023

- Rivière Saint-Etienne - Bras Rouge Chapelle : 2 500
- Rivière Saint-Etienne - Bras Rouge : 3 000
- Rivière Saint-Etienne - Bras de Benjoin : 4 500

Truites portion

Le 30/11/2023

Rivière Langevin 2^{ème} catégorie (Fête de la Truite) : 350



Les partenariats financiers

Subventions emploi

- **Conseil Départemental :**
 - Gestion de l'ENS Langevin : 96 345 € (solde 10 % à percevoir en 2024),
 - Brigade éco-gardes : 60 000 € (reste 24 000 € à percevoir en 2024),
- **CIVIS** – brigade éco-gardes : 15 000 € (à percevoir en 2024),
- **FNPF** - Kit emploi : 140 000,00 € (reste 27 800 € à percevoir en 2024),
- **Ville St-Joseph** : APN : 18 000 €,
- **Etat** : Education et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique - Politique de la Ville : 5 000 €,
- **Office de l'Eau Réunion** - Convention pluriannuelle d'objectifs : 47 926 € (dont 23 963 € à percevoir en 2024).

Subventions actions

- **DEAL** - Etude sur le Poisson Plat : 80 000,00 € (dont 40 000 € à percevoir en 2024),
- **Office de l'eau** - Etude sur le Poisson Plat 2023-2025 : 70 000 € (reste 35k € à percevoir)
- **Etat** - Etude sur le Poisson Plat 2023-2025 : 115 024 € (reste 80 516,80 € à percevoir)
- **FNPF** - Etude sur le Poisson Plat : 16 284 € (à percevoir en 2024),
- **Office Français de la Biodiversité** - Aires Terrestres Educatives : 1 600 €.

Dons

- **Monsieur Jean Paul MAUGARD** - déplacements pour le compte de la Fédération d'une valeur de : 5 762,47 €.

Les actions de communication

Articles de presse écrite

- Le Quotidien le 29/06/2023 : Courrier des lecteurs « Silence dans les champs ou révolution agricole ».
- Magazine La pêche et les poissons 01/2023 : « Les Alpes de l'Océan Indien - L'île de La Réunion ».

Chaînes de télévisions locales et radios

- Antenne Réunion le 15/03/2023 : Interview du Président de la FNPF lors de sa venue dans l'émission « Le 6-8, ensemb ».
- Réunion la 1^{ère} TV et RTL radio les 26 et 27/05/2023 : interviews réalisées lors des journées portes ouvertes de la Fédération et des AAPPMA en partenariat avec EDF dans le cadre de la Fête de la Nature.
- Mon Saint-Jo / Ville de Saint-Joseph : sur la Fête de la Truite.

Site Internet, Facebook et Instagram : diffusion d'informations liées à l'activité de la Fédération en général.

Mailing à destination des adhérents : réglementation, manifestations, AG, ...



Mouvements du personnel et accueil de stagiaires

Personnel

Brigade d'Eco-gardes

Le 01/01/2023 : arrivée de M. Eric LATTERADE, médiateur environnement (CDD).

Le 30/06/2023 : départ de Mme Clarisse FRANCOISE et M. Anthony RIVIERE, respectivement médiatrice environnement et chef d'équipe (CDD).

Le 01/07/2023 : arrivée de Mme Leslie SUROS et de M. Raphaël VIENNE, respectivement cheffe d'équipe et médiateur environnement.

Stagiaires

1 stagiaire en stage découverte collège durant 1 semaine.

1 stagiaire en stage découverte lycée durant 1 semaine.

3 stagiaires préparant un BAC PRO GMNF pour une durée totale de 10 semaines.

1 stagiaire en 2ème année de BUT département HSE durant 8 semaines.

La Fédération compte au 31 décembre 2023 : 10 salariés à temps plein (dont 7 CDI – 2 femmes et 5 hommes et 3 CDD – 1 femme et 2 hommes).



Visite du Président et du Trésorier Général de la FNPF

Le Président de la FNPF M. Claude ROUSTAN est venu nous rendre visite pour la 3ème fois du 14 au 22 mars 2023. Il était accompagné de M. Gérard GUILLAUD, Trésorier de la FNPF.

Au programme :

- Visite de la Réserve Naturelle de l'Etang de Saint-Paul (signature de la convention de partenariat)
- Réunion avec les administrateurs et les salariés de la Fédération,
- Interview avec Antenne Réunion,
- Visite de l'AAPPMA-RN (ATE de la Rivière Saint-Denis, éco-pâturage et dispositif de captation des macros-déchets),
- Visite de l'AAPPMA-SA (brigade d'éco-gardes de la Rivière du Mât, chantier de restauration écologique du Petit Etang),
- Visite du Bras de Dimitile à la Rivière des Remparts,
- Participation à une journée de pêche récréative à Ilet à Vidot à Salazie et remise de la médaille du mérite associatif par le Président de la FNPF à M. Pierre André GERARD - Vice-président de la Fédération et à M. Armand METRO – Directeur de la Fédération.

Signature convention avec la RNN de St-Paul



Interview à Antenne Réunion



Réunion avec le personnel de la Fédération



Remise des médailles du mérite associatif

Actions de démantèlement des barrages sur la Rivière Saint-Jean



Dans la perspective de rétablir la continuité écologique sur la Rivière Saint-Jean, la Brigade de l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération ont décidé d'unir leurs efforts pour démonter deux barrages qui ont été réalisés depuis de très nombreuses années par les pêcheurs illicites et qui impactent très fortement la libre circulation des espèces piscicoles.

Deux opérations ont été menées pour démanteler ces barrages :

- Le 11 juillet en amont du pont menant vers l'usine de Bois Rouge,
- le 21 août 2023 en aval du pont menant vers l'usine de Bois Rouge.

Au total 20 personnes ont été mobilisées pour ces opérations.

AVANT



APRES



Etude sur les Poissons Plats de La Réunion (Kuhlia sp) 2023 - 2025



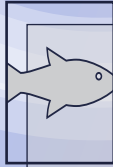
L'étude sur les poissons plats a été mise en œuvre en 2023 et doit se terminer en 2025. Elle a pour objectif de connaître la distribution des espèces à l'échelle de l'île et les traits d'histoire de vie (lieu de reproduction, taille/âge de repro., taux de fécondité, etc...).

Cette étude a un coût total de 333 848 €, financée de la manière suivante : 80 000 € DEAL Réunion, 115 024 € de l'Etat, 70 000 € de l'Office de l'eau, 16 284 € de la FNPF et 52 540 € d'autofinancement OCEA et Fédération.

En 2023, nous avons réalisé tous les inventaires de terrain : pêches électriques et observations subaquatiques.

En 2024, la priorité sera l'analyse des échantillons en laboratoire.

Perspectives 2024



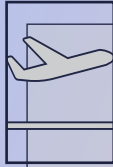
Poursuivre l'étude sur le Poisson Plat



Travailler avec la CIVIS pour pérenniser la Brigade d'écogardes de la Rivière Saint-Etienne



Mettre en place une formation de garde-pêche



Envoyer certains personnels de la Fédération en formation pêche à l'électricité à l'OFB en Métropole



Mettre en place une convention de partenariat avec la CINOR pour la surveillance des cours d'eau du Nord



Présenter l'étude sur la Truite Arc-en-ciel au CSRPN



Renouveler la convention de partenariat avec l'Office de l'eau



Maintenir les efforts de surveillance entrepris en 2023 sur la pêche aux bichiques



Maintenir les actions APN auprès des jeunes et travailler à la mise en place d'une nouvelle ATE



Mettre en place une convention avec le ministère de la justice pour l'accueil des jeunes délinquants



Mise en place d'un partenariat avec le TCO



Mise en place d'une convention avec le Rectorat